



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf.: ES AN 8.15 – 0218

le 13 juillet 2021

Objet: Atelier sur les éléments indicatifs relatifs aux exigences de l'Annexe 3 de l'OACI concernant la météorologie de l'espace

Suite à donner: Remplir le formulaire d'inscription en ligne à l'Atelier au plus tard le 27 juillet 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à la Conclusion 23/20 de la vingt-troisième réunion du Groupe régional Afrique-Océan Indien (AFI) de planification et de mise en œuvre (APIRG/23) qui a reconnu la nécessité de fournir un appui et des éléments indicatifs aux États sur les exigences de l'Annexe 3 de l'OACI concernant la fourniture de renseignements de météorologie l'espace :

Conclusion 23/30: Élaboration de plans d'action pour la mise en œuvre des exigences de la météorologie de l'espace

Il est conclu que;

Sur la base de l'Annexe 3 de la Convention de l'OACI, les exigences relatives à la fourniture de services de météorologie de l'espace dans les plans de navigation aérienne:

- a) Les États/organisations examinent les implications des exigences de l'Annexe 3 en matière de météorologie de l'espace pour les organismes de réglementation des États AFI, les ANSP et les politiques d'exploitation des opérateurs;
- b) Le centre régional de météorologie de l'espace désigné (SANSa) assure la liaison avec les autres institutions nationales concernées dans la Région AFI afin de garantir une coordination efficace; et
- c) Le Secrétariat, avec le soutien du Centre régional de météorologie de l'espace désigné, prend les mesures appropriées pour aider les États à
- d) répondre aux exigences de la mise en œuvre de la météorologie de l'espace.

...2/

Conformément à la Conclusion ci-dessus, je voudrais inviter votre État/administration à participer à un atelier virtuel sur les éléments indicatifs relatifs à la mise en œuvre des exigences de l'Annexe 3 de l'OAC concernant la météorologie de l'espace. L'atelier prévu les **28 et 29 juillet 2021** est organisé par les bureaux ESAF et WACAF de l'OACI. La facilitation de cet atelier sera assurée par le Centre régional AFI de météorologie de l'espace (SANSA¹) et le Secrétariat de l'OACI.

L'Atelier a pour objectif de sensibiliser sur les exigences de l'Annexe 3 de l'OACI concernant la météorologie de l'espace et examinera en outre les incidences de la météorologie de l'espace sur le secteur de l'aviation. D'autres détails sur le contenu de l'Atelier figurent dans la **Pièce jointe 1** à la présente lettre.

L'atelier se déroulera en anglais avec interprétation simultanée en français. Pour faciliter les préparatifs, je vous saurais gré de bien vouloir désigner l'expert (les experts) compétent(s) de votre État/administration. L'expert (les experts) désigné devrait (devraient) remplir le formulaire d'inscription disponible sur la page web de l'OACI² au plus tard le **27 juillet 2021**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.



Barry Kashambo
Directeur régional

Pièce jointe 1 - Ordre du jour provisoire

¹Agence spatiale nationale sud-africaine

²https://icao.zoom.us/meeting/register/tJ0rf-qsrDgsEtGH6nT7ReZO38mE3_2skkgz